

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué 2023/3000(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exigences de validité pour les épreuves de titrage des anticorps antirabiques pour les chiens, les chats et les furets Complétant 2012/0039(COD) Sujet 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 4.20 Santé publique	

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/3000(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/13734